



## Lycée : les mathématiques de retour en option en première dès 2022

Lors de son déplacement à Marseille, Emmanuel Macron a acté le retour de la matière dans le tronc commun de la classe de première, mais de manière facultative pour la prochaine rentrée. Comment respecter une promesse de campagne tout en tenant compte de ses difficultés de mise en œuvre ? Emmanuel Macron a trouvé une solution digne de son fameux « en même temps » : les mathématiques seront bien de retour dans les enseignements de tronc commun de la classe de première dès la rentrée, mais de manière facultative pour l'année 2022-2023. « Il y aura toujours la spécialité maths, mais il y aura la possibilité offerte à tous les élèves de choisir, hors de la spécialité, l'heure et demie de mathématiques », a fait valoir le président de la République, lors de son déplacement à Marseille, jeudi 2 juin, avec le ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye. « On va leur offrir cette liberté qui correspond à mon engagement », a-t-il mis en avant.

Un élève sur trois décide d'arrêter les maths dès la fin de la classe de seconde générale

Plusieurs bilans alarmants sur les choix des lycéens ont placé la question des mathématiques au lycée sur le terrain politique, ces derniers mois. Depuis la mise en place de la réforme du bac, en 2019, la discipline a disparu du tronc commun pour devenir un enseignement de spécialité, comme douze autres disciplines laissées au choix des lycéens. Résultat : un élève sur trois décide d'arrêter les maths dès la fin de la classe de seconde générale, et seuls 37 % des élèves de terminale conservent la spécialité de six heures par semaine. En cascade, les mathématiques ont perdu 18 % du volume total d'heures enseignées.

Des candidats à l'élection présidentielle, comme Valérie Pécresse ou Eric Zemmour, se sont emparés du sujet. Le candidat Emmanuel Macron a alors promis leur réintroduction. La tenue de l'élection présidentielle, d'une part, et la lenteur de constitution du gouvernement Borne, d'autre part, ont ensuite retardé toute officialisation claire.

A quelques semaines de la fin de l'année scolaire et alors que les conseils de classes du troisième trimestre sont en train de se tenir, il était plus qu'urgent de prendre enfin une décision, estime-t-on dans la communauté éducative. Mi-mai déjà, le SNPDEN-UNSA, s'inquiétait de ce flottement. Le syndicat majoritaire chez les chefs d'établissement avait alors affirmé son opposition à ce retour obligatoire des mathématiques dans le tronc commun dès 2022, arguant non une question de fond mais un « problème de calendrier » pour informer les élèves et leurs parents.

Ces éclaircissements satisfont-ils les acteurs ?

L'architecture de l'année de première se clarifie aujourd'hui : l'option s'adressera aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité. Elle s'adossera à l'enseignement scientifique, de deux heures aujourd'hui. Cet enseignement sera évalué dans le cadre du contrôle continu, sans modification du coefficient.

Ces éclaircissements satisfont-ils les acteurs ? Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-UNSA, salue « ce compromis », même s'il aurait préféré « un report complet ». L'association des professeurs de mathématiques (APMEP), par la voix de son président, Sébastien Planchenault, juge que « cette première étape arrive très tard malgré tout » « Cela ressemble beaucoup à une décision d'affichage », regrette Sophie Vénétiay, secrétaire général du SNES-FSU.

Des difficultés d'organisation subsistent. « Avec l'organisation des épreuves terminales du baccalauréat, les élèves ne viennent plus en cours à partir du 10 juin. Cela leur laisse peu de temps pour se positionner », souligne M. Planchenault. Il craint que tous les établissements ne puissent pas proposer cet enseignement facultatif. « La pénurie annoncée d'enseignants ainsi que la publication tardive du programme contribueront à complexifier une situation déjà tendue », prévient pour sa part le Syndicat des enseignants-UNSA (SE-UNSA).

Des problèmes de fond demeurent aussi, selon Sophie Vénétiay : « Rappelons-nous des points de départ du débat : moins d'élèves et surtout moins de filles font des mathématiques. Je ne suis pas sûre qu'un enseignement facultatif permette de remonter la pente. » Quelles mathématiques enseignées ? Le débat n'est pas réglé non plus pour les spécialistes, à l'instar de Nathalie Seyac, professeur en didactique des mathématiques, qui souhaite, dans une tribune publiée dans Le Monde, le retour des « maths pour tous » « Cet enseignement permettra aux non-spécialistes de consolider l'apprentissage et la maîtrise des notions fondamentales et de poursuivre, le cas





échéant, avec l'option mathématiques complémentaires en terminale » , avance, comme une réponse, le ministère de l'éducation nationale.

Si les modalités transitoires sont fixées pour septembre 2022, qu'en sera-t-il en 2023 ? « L'idée ensuite est peut-être de le rendre à nouveau obligatoire, mais ce sera le fruit d'un dialogue et d'une concertation » , a lancé Emmanuel Macron, à Marseille, dans une formulation floue. Une concertation demandée de longue date par le collectif des sociétés savantes et des associations des professeurs scientifiques.

